

*Date de dépôt : 2 octobre 2015*

## **Pétition**

**concernant la surélévation de l'ensemble du bâtiment des allées 46 à 56, avenue d'Aire – Requête DD 107092**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Une demande de surélévation de deux étages, de l'ensemble du bâtiment des allées 46 à 56 de l'avenue d'Aire, est déposée auprès du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie : DD 107092 – Architectes AS-DZ. Exception faite du n° 52, les locataires n'ont été ni avisés ni consultés ainsi que le préconise la LDTR.

**Les soussignés demandent au Conseil d'Etat de refuser cette requête, conformément au préavis défavorable émis par la Ville de Genève le 25 septembre 2014.**

**Pour les motifs suivants :**

- la hauteur du bâtiment, qui sera de 32 mètres et de 11 niveaux ;
- son gabarit, plus élevé que les immeubles alentour et que ceux du nouveau plan localisé du quartier des Eidguenots ;
- l'ossature du bâtiment et ses fondations ancrées sur un terrain fragilisé : le tunnel du Furet qui est en demande d'élargissement pour le relier au CEVA ;
- les risques fortement accrus en cas d'incendie et de séisme ;
- le mépris de la sécurité des habitants ;
- les préjudices des travaux, lourds et de longue durée, qui s'ajouteront aux nuisances sonores et polluantes subies par les locataires conséquemment au trafic routier de l'avenue et de la ligne ferroviaire qui relie la gare à l'aéroport ;

- l'insuffisance des équipements : ascenseurs, galetas, caves, buanderies, locaux à vélos et poussettes, garages, parkings autos et motos ;
- la construction de nouveaux logements, aux loyers élevés, qui ne répondent pas aux attentes ni aux besoins prépondérants de la population ;
- la dégradation de notre environnement, de nos conditions de vie et de notre habitat ;
- la densification et l'urbanisation très élevées du quartier des Charmilles.

N.B. 501 signatures  
*p.a. Groupement des Habitants  
de l'Avenue d'Aïre (GHA)  
c/o Michèle Marco  
Avenue d'Aïre 56  
1203 Genève*